

▼ Accès au(x) document(s)

Accéder au(x) document(s) :

 <https://docassas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/65661cc7-351a-4e13-9377-32993223765a>

 <https://docassascujas.u-paris2.fr/nuxeo/site/esupversions/65661cc7-351a-4e13-9377-32993223765a> 

Ce document est protégé en vertu du Code de la Propriété Intellectuelle.

Modalités de diffusion de la thèse :

- **Thèse soumise à l'embargo de l'auteur : embargo illimité (communication intranet).**

▼ Informations sur les contributeurs

Auteur : [Troncoso Maria Isabel](#)

Date de soutenance : 29-03-2016

Directeur(s) de thèse : [Borghetti Jean-Sébastien](#)

Etablissement de soutenance : [Paris 2](#)

Ecole doctorale : [École doctorale de droit privé \(Paris\)](#)

▼ Informations générales

Discipline : Droit privé

Classification : Droit

Mots-clés libres : Responsabilité civile, Principe de précaution, Responsabilité pour risque, Action de précaution

Mots-clés :

- Principe de précaution
- Évaluation du risque
- Responsabilité civile
- Prévention

Résumé : Les textes du Code civil relatifs à la responsabilité délictuelle ont peu évolué depuis 1804. En dépit de la cristallisation de la loi, cette matière a constitué un laboratoire privilégié de création jurisprudentielle. La Cour de cassation a, en effet, œuvré dans le sens de l'adaptation de la responsabilité civile à l'évolution des besoins de la société. La responsabilité du fait des choses inanimées ou encore les dommages causés par les accidents de la circulation sont autant de constructions prétorienne audacieuses. Ce travail de recherche a pour objet d'analyser la capacité créative prétorienne par rapport aux nouveaux besoins sociaux qu'est l'évitement de certains dommages. En sus de la nécessaire indemnisation, l'évitement de certains dommages est devenu un enjeu majeur, particulièrement dans les domaines de la santé publique et environnemental. C'est alors que le juge, dans le silence de la loi mais avec l'aide précieuse des progrès scientifiques, au lieu d'évaluer les dommages, se livre à une analyse du risque hypothétique; au lieu d'indemniser les dommages, met tout en œuvre pour les éviter. Dans cette perspective, ce travail de recherche a pour ambition de proposer l'intégration d'une action de précaution en droit français. Cette action présenterait l'incommensurable avantage de doter les citoyens d'un outil juridique nécessaire pour éviter la réalisation des dommages litigieux aux conséquences graves et irréversibles. Le risque serait alors érigé au rang des conditions de la responsabilité civile et les mesures pour éviter le dommage constitueraient, quant à elles, les effets de la responsabilité. De sorte que coexisteraient, au sein de la matière, la fonction traditionnelle indemnitaire et la fonction nouvelle d'évitement des dommages.

▼ Informations techniques

Type de contenu : Text

Format : PDF

▼ Informations complémentaires

Entrepôt d'origine :  star
Identifiant : 2016PA020030
Type de ressource : Thèse